



Le 23 avril 2021

## Objet : Création d'un GIE

Monsieur le Ministre, Madame la Directrice,

Nous savons les temps difficiles et les préoccupations multiples auxquels vous faites face quotidiennement au cours de cette pandémie.

Nous mettons tout en œuvre dans nos écoles, dans nos collèges, pour que ce combat que vous menez, vous et vos services, nous permette de retrouver une vie plus sereine.

Cette période de tous les dangers, nous a conduit à accélérer notre démarche de regroupement. C'est pourquoi nous vous annonçons par ce courrier la création de notre GIE : ALLIOS, qui rassemble pour l'instant les expertises et compétences de six écoles d'ostéopathie indépendantes et la volonté d'apprendre de 1700 élèves :

ISOGM Grand Montpellier  
COPB Biarritz  
IFSO Rennes  
IFSO Vichy  
IOB Bordeaux  
OSTEOBIO Paris Cachan

Notre objectif est de mutualiser notre expérience et mobiliser nos forces dans le domaine de la recherche, du développement des méthodes pédagogiques pour une amélioration constante de la prise en charge de nos étudiants. Nous aimerions également être une force de représentativité des structures d'enseignement de l'ostéopathie.

Dans ce cadre nous souhaitons porter à votre attention les interrogations et les préoccupations grandissantes, de nos élèves, leurs familles, nos salariés, nos structures devant la situation actuelle en ce qui concerne le renouvellement de leurs agréments.

Certains établissements ont déposé leur dossier en 2019 et sont toujours en attente de réponse depuis le mois d'avril 2020. Ils n'ont eu, à ce jour, qu'une prorogation d'un an de leur possibilité d'enseigner en lieu et place d'un agrément pour cinq ans. D'autres établissements ont déposé leur dossier en octobre 2020 et devraient avoir une réponse avant le 30 avril 2021 quand au prolongement de leur agrément.

Ce retard, sans explication pour l'instant, autre que des difficultés à réunir une commission d'agrément, aggrave l'état d'anxiété, déjà grand en raison de la pandémie, dans lequel se trouve l'ensemble de nos étudiants et leurs familles.

Nous ne savons si ce dernier point trouvera une réponse de votre part, mais nous espérons vivement, Monsieur le Ministre, Madame la Directrice, que notre courrier aura pu soulever chez vous les interrogations nécessaires à sa résolution.